



Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Champlain

Projet d'ordre du jour

Réunion du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Champlain du 13 décembre 2017

(À l'hôtel de ville de Champlain, 819 Notre-Dame, Champlain)

1. *Mot de bienvenue et vérification du quorum*
2. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
3. *Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 23 mai 2017*
4. *Suivi du procès-verbal du 23 mai 2017*
5. *Suivi de l'arrivée des matières résiduelles au lieu d'enfouissement technique de Champlain*
6. *Limitation annuelle de la réception de tonnage*
7. *Suivi environnemental du lieu d'enfouissement technique de Champlain*
8. *Travaux à réaliser sur le site*
9. *Information sur le certificat d'autorisation*
10. *Varia*
11. *Date et lieu de la prochaine réunion*
12. *Levée de la réunion*



Le Conseil régional de l'environnement Mauricie est l'organisme mandaté pour assurer la coordination du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Champlain

580, rue Barkoff, suite 203 – Trois-Rivières QC G8T 9T7, Téléphone : (819) 694-1748
info@cre-mauricie.com, cre-mauricie.com